

# Webinaire Temps Bénévoles

**mardi 26 novembre 2019**

## **Inscrits :**

Aurore Bonnefoi (31 Toulouse)  
ARBONNEL Anne (57 Metz)  
Damay Isabelle (01 Pays de Gex)  
Dessaux Isabelle (74 Léman) ?  
Laurianne Charruau (45 Orléans)  
SAUMAGNE Marc (33 Bordeaux)

Virginie (Colibris Pays des Sucs)  
Marianne (GPSO)  
Florence (GPSO)  
Fafi (Toulouse)  
Cécile Maitre (Baume les Dames)  
Myriam Rosier-Coco (Pôle Relier - 68 Kembs)  
Virginie Mazet (Relier- 30 Nîmes)  
Miko Kontente (Relier)  
Floriane Hamon (Relier)  
Cyrille Bombard  
Patrick Levaufre (45 Orléans)  
Fati Jeannerat ( Kembs)

Cyrille était dans le pôle Relier, il continue à soutenir le pôle sur les sujets temps bénévoles et reçus fiscaux.

Demande de qui a reçu le mail sur le temps bénévole : a priori tout le monde, Virginie doit vérifier

Ce mail déclenche la campagne temps bénévoles. La campagne fini fin janvier.

## **1. L'historique de la mise en place du temps bénévole**

Vrai histoire avec Colibris, primordiale, avant 2014 n'existait pas. Depuis mise en place d'un protocole. 5ème campagne sur le temps bénévoles.

Première RR (rencontre réseau) où on en a parlé c'était au Sablou, réactions différentes positives mais aussi négatives... (c'est contre-productif, le bénévolat c'est du don de soi, il ne faut pas compter...)

travail réalisé que ce soit juste pour tout le monde, pour l'asso mais aussi pour les bénévoles.

Point politique pour l'asso :

- Association d'intérêt général, basé sur les bénévoles qui la composent qui viennent donner de leur temps et en 2014 il était important que l'asso reconnaisse les bénévoles
- Pouvoir se compter

- Consolider le bénévolat pour être intégré dans le rapport d'activité, être en cohérence avec la gouvernance de l'association.
- Concrètement, vis à vis de l'Etat savoir explication ce que font les bénévoles et combien de temps. Mais pour aussi consolider le bénévolat et l'inscrire dans le rapport d'activité.

Le temps bénévoles, 3 DIMENSIONS:

- Prendre soin de soi (éviter le burn out associatif), compter ce que cela représente dans ma vie (est ce que j'ai le temps pour moi, pour les autres ?)
- l'importance pour le CC : je donne de mon temps, tu donnes de ton temps, si l'un en donne plus que l'autre peu importe, l'essentiel c'est de faire attention à l'autre et arriver à en parler. Facilite les interactions au sein du CC
- qui soit quantifier, intégrer au rapport d'activité mais aussi au compte de résultat de l'asso, c'est important (commissaire aux comptes l'a spécifié). Pour donner une dimension humaine (pas uniquement financière), c'est important de notifier le temps qu'on donne.

Cyrille est à l'origine de ce Process au sein de l'association

Questions :

Marianne : Est ce qu'un rapport d'activité de notre GL serait intéressant pour le national?

Oui, ça permet de le valoriser, le GL d'Ales avait partagé son rapport d'activité sur le wiki (<https://colibris.cc/groupe locaux/?AlesRapportDActiviteDeNotreGIPourL>)

Le fait de faire un rapport d'activité, ça permet de dire que ce temps a une valeur et à apprécier pleinement que ce soit au niveau national ou au niveau local

Quantifier ça permet aussi de se dire qu'il n'y a pas de problème de faire 2h pour son CC quand d'autres en font 20. ça a la même valeur. C'est bien de le préciser dès l'intégration pour détendre l'atmosphère, éviter la culpabilité et se sentir légitime dans le CC quelque soit le temps que l'on donne.

le temps est modulable, un moment le CC peut donner 40h/mois et passé à 20h/mois pour diverses raisons....

L'histoire de l'asso était d'accompagner ça sur le temps bénévole.

## 2. Processus pour le temps bénévole :

De manière globale, définir ensemble en début d'année : qu'est ce qui va se mettre en place compléter une fiche permet de structurer et d'être plus léger à la gestion du temps bénévole.

Légèreté : si trop de temps ou pas assez, pas besoin d'ultra justesse, mais de la précision oui.

Si demain nous avons un contrôle fiscal, ils ont besoin d'avoir un temps bénévole précis, pour vérifier qu'il y a des bénévoles derrière.

La fiche type Temps bénévole correspond à ce qui est attendu. Permet de valider ce temps, l'idée est être dans cette démarche. truc et astuce : noter tous les événements colibris pour lequel vous avez participé dans votre agenda (calendrier : réunion trimestrielle, réunion CC, préparation des réunions, événements...). Ne pas oublier de se coordonner avec les autres membres du CC. Autre truc : avoir une personne du CC qui gère cela pour l'ensemble du CC et qui envoie aux autres sa liste pour la partager et chacun pioche les événements auxquels il a participé.

La fiche de temps bénévole est individuelle !

Sur la ligne "réunion cercle-coeur", vous notez toutes les dates des réunions

auxquelles vous avez participé (colonne B /intitulé : noter les X dates, puis colonne E/temps heure : mettre le total d'heure, exemple 10 réunions de CC de 2h = 20h) à faire pour chaque temps passé pour le CC et le GL. il est important de le lister et de le mettre en équivalent horaire.

Pour les évènements, c'est relativement simple, pour le temps passé sur les rôles... c'est plus touchy !

Les rôles :

Chacun a un rôle, exemple communication : gestion affiche, ... ou coordination : temps passé avec le national. Lister le temps que ça vous prend par semaine, de manière approximative. L'idée est d'être au plus juste. Pour les rôles il n'y a pas de date mais juste ce que vous faites dans ce rôle avec le temps passé.

Pour plus de clarté, regarder l'exemple de Ciboulette ROMARIN envoyé dans le mail "temps bénévoles"

Ne pas se "prendre la tête" à la seconde, à la minute prêt. Avoir du bon sens et être léger.

Le résultat valide plusieurs choses : la crédibilité, le sérieux de la démarche et la validité auprès de l'Etat..

### Questions :

Virginie : Est ce que le temps de participation à un MOOC doit être pris en compte?

Non, sauf si on a participé à des formations organisées par Colibris de type formation "débat mouvant" ou à la création du MOOC (Béta testeur). Ex : le MOOC du ZD, n'aide pas à animer sur l'animation d'un territoire, ce MOOC est plus sur se renseigner à titre individuel.

Le webinaire, par contre oui

on est d'accord que c'est une proposition de déclarer son temps bénévole ? (c'est pas obligatoire ?)

ce n'est pas obligatoire, en revanche cela donne de la valeur vis-à de l'Etat, en interne etc.

Laurianne : Lorsque l'on participe à des réunions locales en tant que représentant du GL Colibris, est-ce qu'on le quantifie ?

oui, on représente le GL en tant que bénévole de l'association en local.

Toujours faire au plus juste, exemple : réunion du Sablon demande de remplir le temps bénévole à chacun, divergence de temps... Sur une RR, il n'y a pas de règle (compter le temps de la RR, le temps de trajet, prise de RTT,...) tout ce qui est noté par la personne est juste. Avoir toujours du bon sens !

Compter comme temps une action spécifique, exemple un jardin partagé... la personne est pas lié comme du temps lié au CC.

Le temps quantifié est le temps consacré en tant que membre du CC en tant que relais local.

Quand on est dans un CC on est relais local de l'association. Nuance avec faire une action dans le GL.

Date butoir : **19 janvier** peut être prolongé jusqu'au 30 janvier

L'année dernière 79 sur 519 bénévoles ont remplies leur fiche

L'astuce : le faire début janvier et de le renvoyer pour le 19 janvier.

**administratifgl@colibris-lemouvement.org**

Patrick : A qui je peux envoyer une copie d'écran d'un petit extrait de mon tableau pour questions-réponses ?

A envoyer à Cyrille : [administratifgl@colibris-lemouvement.org](mailto:administratifgl@colibris-lemouvement.org)

ou par téléphone si questionnements, doute : 06 63 28 13 11

Chacun l'envoie à titre individuel car si questions Cyrille s'adresse directement à

vous. Attention le déclaratif doit être signé (en Scan ou signature électronique). De préférence l'envoyer en PDF mais possibilité de l'envoyer par la poste (en dernier recours si c'est possible)

Respecter le fichier tel qu'il a été envoyé !

### 3. Les reçus fiscaux :

Fafi : Je crois que pour une asso d'intérêt général, on peut défiscaliser les frais kilométriques. Est ce que ceux-ci sont comptabilisés qqe part aux Colibris ?

Les reçus fiscaux d'un point de vue organisationnel, peut être délivré qu'aux GLP ou les personnes qui ont assisté au moins à une RR. ils ne sont pas délivrés aux GLE. Ces frais sont considérés comme du don à l'association et vous renoncez à toute autre forme de remboursement.

Méthodologie précise pour les reçus fiscaux, envoyée par mail aux GLP et aux personnes ayant participé à une ou deux rencontres réseau.

Tour de clôture :

Virginie L : Je suis contente, pas de question donc c'est bon, Moi aussi, je garde bien le mot légèreté en tête et rester dans l'humanité et notre ressenti.

Floriane : très bien pour moi, j'ai jonglé entre le pad et converser

Florence : parfait très claire merci

Marianne : on apprend toujours merci

Miko : merci toujours plus éclairant

Fafi : Merci bcp, je suis impressionnée par tte cette rigueur

Patrick : Merci Cyrille pour toutes ces explications, j'ai pris moins de note, ... [pas fait les années précédentes ? trop complexe ?]... j'ai un peu mieux compris

Cécile : merci, ça donne des outils pour démarrer et je vais rapporter ça au groupe

Marc : très clair, merci pour ton intervention, on va reprendre l'agenda et tout lister

Isa : on va faire simple

Virginie M : merci pour ce temps, j'ai pris des notes, toujours bien ses rappels

Myriam : Merci prendre des notes c'est bien, bonne piqure de rappel pour mon CC et pour ceux que je suis

Laurianne : Merci, ça clarifie ce que j'avais déjà en tête

Anne : bien clarifié, merci Cyrille

Fati : Merci pour toutes ses clarifications et merci à toute l'équipe pour ce temps précieux

Aurore : merci, piqure de rappel pas superflus et en parler à la prochaine réunion CC, merci beaucoup pour ce temps pris

N'hésitez pas à contacter Cyrille si besoin

Belle nuit et à très bientôt !